

Glycérophosphate de magnésium	90 mg
Arche (poudre de racine)	40 mg
Bachu (poudre de feuille)	40 mg
Gingembre (poudre de rhizome)	40 mg
Prêle (poudre de parties aériennes stériles)	40 mg
Chlorophylle (E140)	10 mg
pour une gélule n°1 de 260 mg	
Enveloppe de la gélule : gélatine	

Gélule

Indications thérapeutiques
Traitement d'appoint de l'asthénie fonctionnelle.

Réserve à l'adulte.
1 à 3 gélules par jour, à répartir dans la journée.
Durée de traitement limitée à 4 semaines.

Ce médicament est contre-indiqué en cas de : Hypersensibilité à l'un des constituants de la gélule.

Il n'y a pas de données fiables de tératogénèse chez l'animal. En clinique, aucun effet malformatif ou foetotoxique n'est apparu à ce jour. Toutefois, le suivi des grossesses exposées à ce médicament est insuffisant pour exclure tout risque. En conséquence, par mesure de précaution, il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.
En raison de l'absence de données sur le passage du médicament dans le lait maternel, son utilisation est à éviter pendant l'allaitement.

Propriétés pharmacodynamiques
A VISEE ANTI-ASTHÉNIQUE (A : Appareil digestif et métabolisme).

Durée de conservation : 3 ans.

A conserver à l'abri de la lumière.

Plaquette thermoformée (Polychlorure de vinyle/Aluminium) de 10 gélules.

333 632.1 : 20 gélules sous plaquettes thermoformées (Polychlorure de vinyle/Aluminium).

Non remboursé par la Sécurité Sociale.

Laboratoires GABRIEL LESOURD
6, rue Sainte-Isaure - 75018 PARIS - Tél : 01 46 06 41 08

DATE DE REVISION : Février 1997



Antinerveux lesourd

Solution buvable en gouttes

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Lohier corniculé, parties aériennes fleuries, sous forme de macérat 5,5 g
Mélilot, sous forme de macérat 2,5 g
Ethanol à 50 % V/V q.s.p. 100 ml de solution buvable.

1 ml (40 gouttes) contient 0,47 g d'alcool éthylique.

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution buvable en gouttes

DONNÉES CLINIQUES

Indications thérapeutiques
Médicament de phytothérapie.
Traditionnellement utilisé dans le traitement symptomatique des troubles neurotoniques, notamment en cas de troubles mineurs du sommeil.

Posologie et mode d'administration

Voie orale. Réserve à l'adulte.
20 à 50 gouttes, 1 à 2 fois par jour. Diluer dans un peu d'eau ou dans une tisane.

DONNÉES PHARMACEUTIQUES

Durée de conservation : 3 ans.

Nature et contenance du récipient

Flacon en verre jaune de 45 ml, muni d'un compte gouttes en polyéthylène et fermé par une capsule en polypropylène blanc.

PRÉSENTATION ET NUMÉRO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE

AMM 306 127.8 : 45 ml en flacon compte gouttes (verre/PE/PP)
(1944, validée en 1996).
Non remboursé par la Sécurité Sociale.

TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Laboratoires GABRIEL LESOURD
6, rue Sainte-Isaure - 75018 PARIS - Tél : 01 46 06 41 08

DATE DE REVISION : Mars 1996

